

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre Janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** 17 Janvier 2019

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 4.**

**PRESENTS :** M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge, RICARDEAU James et TANI Florent.

**EXCUSES :** Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Ludovic BROUTIN*), M. MORMANN Cédric (sans pouvoir), M. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), M. PELÉ Martin (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme Sylvie AUBRY*).

**SECRETAIRES DE SEANCE :** Mme Marie-Jeanne GUINEL et M. Jean-Luc POINTEAU.

<b>OBJET :</b>	<b><i>Convention Territoriale Globale de services aux familles de la CAF.</i></b>
----------------	---

N° 2019 / 01 / 12

*La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (habitants, associations, collectivités territoriales, etc.) sur les territoires prioritaires identifiés.*

*Elle a pour objet :*

- d'identifier les besoins prioritaires sur la communauté de communes,*
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin,*
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.*

*Il est aujourd'hui proposé au Conseil Municipal d'autoriser le président de la Communauté de Communes de la Région de Blain à signer la Convention Territoriale globale de services aux familles.*

*Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales*

*Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission municipale Éducation-Enfance en date du 3 décembre 2018*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

.../...

*Le Conseil Municipal,*

*APPROUVE les termes de la Convention Territoriale Globale de services aux familles.*

*AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Région de Blain à signer ladite convention*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 Janvier 2019,  
Le Maire,

